Une stratégie de placement consiste en un plan d'affectation de fonds, par une personne, à l'achat, entre autres, de valeurs mobilières ou de biens immeubles pour répondre à certains objectifs financiers. Elle est établie en fonction de différents paramètres et sert habituellement à déterminer la composition d'un portefeuille.

Que désigne le terme *compte sur marge* et qu'entend-on par *vente à découvert*? Qu'est-ce qui distingue une répartition de l'actif d'une diversification? Les termes *fonds indiciel* et *fonds spéculatif* sont-ils des synonymes? Trouvez les réponses à ces questions en consultant le vocabulaire des stratégies de placement.

Ce vocabulaire, qui présente les termes relatifs à plus de 80 concepts portant sur différentes stratégies liées aux placements, a été réalisé avec la collaboration de spécialistes du ministère des Finances, de BMO Groupe financier, de HEC Montréal et de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Symboles

Termes privilégiés

Termes utilisés dans certains contextes

Termes déconseillés

Ce vocabulaire est accessible en ligne à l'adresse suivante :

oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-des-strategies-de-placement.aspx.

Version PDF du 16 novembre 2026

Avertissement : Lors de la conversion du format HTML au format PDF, il est possible que certains caractères spéciaux ou signes typographiques (comme les espaces insécables) n'aient pas été correctement conservés. En cas de disparité, c'est la version en ligne du vocabulaire qui prévaut.

Index

A

achat sur marge, 1
achats périodiques par sommes fixes, 2
acheter à la baisse, 3
acheter et conserver, 4
acheter sur marge, 5
acheteur à découvert, acheteuse à découvert, 6
arbitrage, 7
arbitrage de fusion, 8
arbitragiste, 9

B

baissier, baissière, 10

C

capital d'investissement, 11
certificat de placement garanti, 12
compte au comptant, 13
compte de placement autogéré, 14
compte d'épargne à intérêt élevé, 15
compte d'épargne libre d'impôt, 16
compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, 17
compte enregistré, 18
compte non enregistré, 19
compte sur marge, 20
contrat à terme, 21

D

désintermédiation financière, 22
détermination du moment propice, 23
diversification, 24

E

échelonnement des certificats de placement garanti, 25
échelonnement des obligations, 26
erreur de réplication, 27

F

fonds commun de placement, 28
fonds de capital d'investissement, 29
fonds indiciel, 30
fonds indiciel négocié en bourse, 31
fonds négocié en bourse, 32
fonds spéculatif, 33
fraction d'action, 34
fractionnement d'actions, 35

H

haussier, haussière, 36
horizon de placement, 37

I

indice de référence, 38
instrument dérivé, 39
investisseur individuel, investisseuse individuelle, 40

L

liberté financière précoce, 41
liquidation forcée des positions courtes, 42

N

négociation sur marge, 43

O

opération d'arbitrage, 44
optimisation de portefeuille, 45
option d'achat, 46
option de vente, 47
organisme de placement collectif, 48

P

placement, 49
placement à gestion active, 50
placement à gestion passive, 51
placement autogéré, 52
placement axé sur la croissance, 53
placement axé sur la valeur, 54
placement axé sur le revenu, 55
portefeuille, 56
portefeuille efficient, 57
portefeuille équilibré, 58
profil d'investissement, 59

R

rééquilibrage de portefeuille, 60
régime enregistré d'épargne-études, 61
régime enregistré d'épargne-retraite, 62
réinvestissement de dividendes, 63
répartition de l'actif, 64
répartition stratégique de l'actif, 65
répartition tactique de l'actif, 66

S

spéculateur sur séance, spéculatrice sur séance, 67
spéculation sur séance, 68
stratégie baissière, 69
stratégie de placement, 70
stratégie de placement à contre-courant, 71
stratégie d'échelonnement des échéances, 72
stratégie des compartiments, 73
stratégie haussière, 74
stratégie neutre par rapport au marché, 75

T

titre à revenu fixe, 76
tolérance au risque, 77

V

valeur à risque, 78
valeur mobilière, 79
véhicule de placement, 80
vendeur à découvert, vendeuse à découvert, 81
vendre à découvert, 82
vendre à la hausse, 83
vente à découvert, 84

1. achat sur marge

Définition
Achat d'une valeur mobilière effectué en empruntant la somme nécessaire à une maison de courtage ou à une banque.

Notes
L'achat sur marge s'appuie sur le principe de l'effet de levier financier. Si le cours monte entre le moment de l'achat et celui de la revente, la valeur mobilière est revendue à un prix supérieur au prix d'achat initial, ce qui fait que l'investisseur est gagnant; si le cours baisse, la valeur est revendue à un prix inférieur, et l'investisseur est perdant.

Lorsqu'un investisseur fait un achat sur marge, il doit verser des intérêts au prêteur tant que le prêt n'est pas entièrement remboursé.

De manière générale, l'achat sur marge est une stratégie haussière considérée comme risquée.

On doit avoir un compte sur marge pour faire des achats sur marge.

achat sur marge n. m.
achat à découvert n. m.

Au pluriel, on écrira : *des achats sur marge*, *des achats à découvert*.

anglais
buying on margin
margin buying
margin purchase

---

2. achats périodiques par sommes fixes

Définition
Stratégie de placement consistant à acheter des valeurs mobilières, indépendamment de la fluctuation de leur cours, selon une somme fixe et à intervalles réguliers, dans le but d'obtenir un rendement positif à long terme.

Notes
Les achats périodiques par sommes fixes permettent de tirer parti à la fois des hausses et des baisses des cours. Avec cette stratégie neutre par rapport au marché, l'investisseur achètera plus de valeurs mobilières lorsque les prix seront bas, et moins lorsqu'ils seront élevés.

achats périodiques par sommes fixes
n. m. pl.

plan d'investissement programmé n. m.

Le terme *plan d'investissement programmé* est parfois utilisé de manière interchangeable avec le terme *achats périodiques par sommes fixes*. Toutefois, des spécialistes de la finance et de l'économie établissent une différence entre *placement* et investissement. Comme le présent concept est une stratégie de placement, il est préférable de privilégier les termes qui ne sont pas formés avec le mot *investissement*, par souci de clarté.

anglais
unit cost averaging
dollar-cost averaging Australie Canada États-Unis
DCA
constant dollar plan Australie Canada États-Unis
pound-cost averaging Royaume-Uni
euro-cost averaging Europe

Selon la monnaie employée, différents termes peuvent être employés : *dollar-cost averaging* (*DCA*) ou *constant dollar plan*, *pound-cost averaging*, *euro-cost averaging*, etc.

3. acheter à la baisse

Définition
Acheter une valeur mobilière quand son cours a largement baissé, dans l'espoir que celui-ci remonte et que le rendement obtenu soit positif.

Notes
Acheter à la baisse est une stratégie haussière, car on s'attend à la hausse du cours de la valeur après l'opération, et s'inscrit dans un placement à gestion active. C'est aussi une façon de tirer profit de la volatilité des marchés.

En Europe francophone, on emploie aussi parfois *acheter sur repli* pour désigner ce concept.

acheter à la baisse v.
acheter en baisse v.

acheter dans le creux de la vague v. langue courante

acheter la baisse
acheter les baisses

Acheter la baisse et *acheter les baisses*, calqués sur l'anglais *buy the dip* et *buy the dips*, ne sont pas acceptables en français. En outre, ils sont mal formés d'un point de vue syntaxique et sémantique, puisque l'objet de la vente n'est pas une baisse, mais bien une valeur mobilière.

anglais
buy the dip
buy the dips

4. acheter et conserver

Définition
Acheter une valeur mobilière et la détenir pendant un certain temps, dans l'espoir que son cours monte et que le rendement obtenu soit positif.

Notes
Acheter et conserver est une stratégie neutre par rapport au marché appliquée à moyen ou à long terme, et s'inscrit dans un placement à gestion passive.

acheter et conserver v.

anglais
buy and hold

5. acheter sur marge

Définition
Acheter une valeur mobilière en empruntant la somme nécessaire à une maison de courtage ou à une banque.

Notes
La stratégie qui consiste à acheter sur marge s'appuie sur le principe de l'effet de levier financier. Si le cours monte entre le moment de l'achat et celui de la revente, la valeur mobilière est revendue à un prix supérieur au prix d'achat initial, ce qui fait que l'investisseur est gagnant; si le cours baisse, la valeur est revendue à un prix inférieur, et l'investisseur est perdant.

Lorsqu'un investisseur achète sur marge, il doit verser des intérêts au prêteur tant que le prêt n'est pas entièrement remboursé.

De manière générale, acheter sur marge est une stratégie haussière considérée comme risquée.

On doit avoir un compte sur marge pour acheter sur marge.

acheter sur marge v.
acheter à découvert v.

anglais
buy on margin
purchase on margin
bull

---

6. acheteur à découvert, acheteuse à découvert

Définition
Personne qui achète une valeur mobilière en empruntant la somme nécessaire à une maison de courtage ou à une banque.

Notes
L'acheteur à découvert a recours à l'effet de levier financier. Si le cours monte entre le moment de l'achat et celui de la revente, la valeur mobilière est revendue à un prix supérieur au prix d'achat initial, ce qui fait que l'acheteur est gagnant; si le cours baisse, la valeur est revendue à un prix inférieur, et l'acheteur est perdant. Il est donc avantagé sur un marché haussier.

L'acheteur à découvert doit verser des intérêts au prêteur tant que le prêt n'est pas entièrement remboursé.

L'acheteur à découvert doit utiliser un compte sur marge.

acheteur à découvert n. m.
acheteuse à découvert n. f.

Au pluriel, on écrira : *des acheteurs* (ou *acheteuses*) *à découvert*.

anglais
short buyer

---

7. arbitrage

Définition
Stratégie de placement qui consiste à tirer profit de l'écart entre les cours d'instruments financiers équivalents, généralement causé par leur surévaluation ou leur sous-évaluation.

Notes
L'arbitrage vise à obtenir un rendement positif et est généralement considéré comme peu risqué. Il permet de rétablir l'équilibre entre les instruments financiers équivalents sur les marchés.

Par exemple, les actions d'une société cotée sur une bourse canadienne et sur une bourse américaine s'échangent théoriquement à un cours équivalent selon le taux de change. Cependant, il arrive que le cours soit plus élevé ou plus bas sur une bourse ou sur l'autre. Ainsi, l'arbitrage consiste à acheter les actions au cours le plus bas, puis à les revendre sur le marché où le cours est plus élevé.

Un autre exemple d'arbitrage consiste à acheter séparément des parts composant un fonds négocié en bourse, puis à les revendre à l'administrateur du fonds. En effet, ces parts devraient théoriquement s'échanger à un cours équivalent, pris individuellement. Cependant, il arrive que leur cours soit plus élevé dans le fonds que pour chaque part séparée.

L'arbitrage de fusion, l'arbitrage statistique et l'arbitrage comptant-terme sont des types d'arbitrage.

arbitrage n. m.
stratégie d'arbitrage n. f.
arbitrage boursier n. m.

Au pluriel, on écrira : *des arbitrages*, *des stratégies d'arbitrage*, *des arbitrages boursiers*.

anglais
arbitrage
arbitrage trading
arbitrage strategy

---

8. arbitrage de fusion

Définition
Arbitrage spéculatif qui consiste à acheter simultanément des parts émises par deux sociétés cotées qui ont annoncé leur fusion ou l'acquisition de l'une par l'autre, dans le but d'obtenir un rendement positif lors de la vente de ces parts après le processus de fusion ou d'acquisition.

arbitrage de fusion n. m.
arbitrage de fusions et acquisitions n. m.
arbitrage sur fusion n. m.
arbitrage sur fusions et acquisitions n. m.

Au pluriel, on écrira : *des arbitrages de fusions*, *des arbitrages de fusions et acquisitions*, *des arbitrages sur fusions*, *des arbitrages sur fusions et acquisitions*.

On rencontre aussi d'autres termes pour désigner le présent concept, tels que *arbitrage de* (ou *sur*) *fusions*, *arbitrage de* (ou *sur*) *fusion-acquisition*, *arbitrage de fusions et d'acquisitions*.

anglais
merger arbitrage
merger and acquisition arbitrage
M&A arbitrage

---

9. arbitragiste

Définition
Opérateur de marché qui achète des instruments financiers au cours sous-évalué puis, dans un très court laps de temps, les revend sur une bourse où leur cours est surévalué ou dans une autre disposition.

Notes
L'arbitragiste vise à obtenir un rendement positif et fait des opérations généralement considérées comme peu risquées. Il permet de rétablir l'équilibre entre les instruments financiers équivalents sur les marchés.

Par exemple, les actions d'une société cotée sur une bourse canadienne et sur une bourse américaine s'échangent théoriquement à un cours équivalent selon le taux de change. Cependant, il arrive que le cours soit plus élevé ou plus bas sur une bourse ou sur l'autre. Ainsi, l'arbitragiste achète les actions au cours le plus bas, puis les revend sur le marché où le cours est plus élevé.

Un autre exemple d'action que peut réaliser l'arbitragiste consiste à acheter séparément des parts composant un fonds négocié en bourse, puis à les revendre à l'administrateur du fonds. En effet, ces parts devraient théoriquement s'échanger à un cours équivalent, pris individuellement. Cependant, il arrive que leur cours soit plus élevé dans le fonds que pour chaque part séparée.

arbitragiste n. m. ou f.

anglais
arbitrageur
arbitrager

---

10. baissier, baissière

Définition
Spéculateur qui effectue des opérations en fonction de la baisse attendue du cours des valeurs mobilières d'un marché ou d'un secteur.

Notes
Par exemple, les baissiers peuvent acheter des options de vente, placer des sommes dans des fonds négociés en bourse à rendement inverse, ou encore vendre à découvert.

baissier n. m.
baissière n. f.
spéculateur à la baisse n. m.
spéculatrice à la baisse n. f.
spéculateur baissier n. m.
spéculatrice baissière n. f.

Au pluriel, on écrira : *des baissiers*, *des baissières*, *des spéculateurs* (ou *spéculatrices*) *à la baisse*, *des spéculateurs baissiers*, *des spéculatrices baissières*.

ours n. m. langue courante

anglais
bear
bearish speculator
bear speculator

---

11. capital d'investissement

Définition
Apport en capital, en contrepartie de participations, qui est fourni par des investisseurs dans des sociétés généralement non cotées, à différents stades du cycle de vie de celles-ci.

Notes
Selon le stade du cycle de vie auquel se situe la société, le capital d'investissement peut notamment servir à financer sa création (capital d'amorçage, capital de démarrage, capital de risque) ou son expansion (capital de développement) ainsi que des opérations de transmission (capital de transmission), de restructuration (capital de restructuration) ou de privatisation.

capital d'investissement n. m.
capital-investissement n. m.
capital investissement n. m.

Au pluriel, on écrira : *des capitaux d'investissement*, *des capitaux-investissement*, *des capitaux investissement*.

En France, le terme *capital-investissement* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 13/03/2013).

anglais
private equity

---

12. certificat de placement garanti

Définition
Titre émis par un établissement financier garantissant un taux d'intérêt fixe pour le placement de fonds à échéance déterminée, allant habituellement de trente jours à cinq ans.

Notes
Les certificats de placement garanti peuvent être rachetables ou non avant l'échéance, et les taux d'intérêt garantis varient en conséquence, étant généralement plus élevés pour les placements dont le remboursement n'est pas possible avant l'échéance.

certificat de placement garanti n. m.
CPG n. m.

Au pluriel, on écrira : *des certificats de placement garanti*.

anglais
guaranteed investment certificate
GIC

---

13. compte au comptant

Définition
Compte de placement ouvert auprès d'une maison de courtage ou d'une banque, dont les dépôts et les retraits sont illimités, et qui est destiné à l'achat et à la vente de valeurs mobilières avec les sommes disponibles.

Notes
Le compte au comptant permet de faire de la spéculation.

compte au comptant n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes au comptant*.

Ce type de compte est dit *au comptant*, car les opérations y sont effectuées sans terme ni crédit.

anglais
cash account

---

14. compte de placement autogéré

Définition
Compte pour lequel l'investisseur assume l'entière responsabilité de la gestion de ses placements, y compris la prise de décisions et l'exécution des opérations, sans l'intervention d'un conseiller en placement.

compte de placement autogéré n. m.
compte de placement autonome n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes de placements autogérés* et *des comptes de placements autonomes*.

anglais
self-directed investment account
self-directed investing account
self-managed investment account
DIY account langue courante

---

15. compte d'épargne à intérêt élevé

Définition
Compte destiné à mettre de côté des sommes, et qui présente un potentiel de rendement plus élevé que celui d'un compte d'épargne traditionnel.

Notes
Le compte d'épargne à intérêt élevé contient des produits peu risqués, dont le rendement ne peut pas être négatif. Les dépôts qui y sont faits sont garantis jusqu'à 100 000 $, au Canada.

compte d'épargne à intérêt élevé n. m.
CEIE n. m.
compte d'épargne à rendement élevé n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes d'épargne à intérêt élevé*, *des comptes d'épargne à rendement élevé*.

On trouve aussi les formes *compte d'épargne à intérêts élevés* et *compte épargne à intérêt(s) élevé(s)* pour désigner ce concept.

CEIE s'écrit sans accent.

anglais
high-interest savings account
HISA
high interest savings account

---

16. compte d'épargne libre d'impôt

Définition
Régime destiné à mettre de côté et à placer des sommes, et dont les retraits sont non imposables.

Notes
Les cotisations au compte d'épargne libre d'impôt ne sont pas déductibles d'impôt. Elles sont limitées par les droits annuels de cotisation accumulés depuis 2009 et depuis que le titulaire est majeur.

Le compte enregistré administré selon ce régime peut rester ouvert pendant toute la vie du titulaire, à partir de sa majorité.

compte d'épargne libre d'impôt n. m.
CELI n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes d'épargne libre d'impôt*.

Le sigle *CELI* s'écrit sans accent et se prononce *cé-li*.

anglais

tax-free savings account
TFSA

---

17. compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Définition

Régime destiné à constituer un capital en vue de l'acquisition ou de la construction d'une résidence, en tant qu'acheteur d'une première habitation.

Notes

Les cotisations au compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété sont déductibles d'impôt. Elles sont limitées par les droits annuels de cotisation accumulés depuis 2023 et depuis que le titulaire est majeur, à raison de 8 000 $ par année, jusqu'à un maximum de 40 000 $.

Le compte enregistré administré selon ce régime peut demeurer ouvert pendant un maximum de 15 ans, après quoi il doit être transféré au régime enregistré d'épargne-retraite.

compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété n. m.
CELIAPP n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété.*

Le sigle *CELIAPP* s'écrit sans accent et se prononce *cé-li-ap.*

anglais

first home savings account
FHSA

---

18. compte enregistré

Définition

Compte bancaire dont les dépôts et les retraits sont déclarés aux autorités fiscales, qui présente des avantages fiscaux et dont les cotisations sont limitées.

Notes

Les intérêts, les gains en capital et les dividendes générés dans le compte enregistré sont soit non imposables, soit imposables au moment du retrait seulement, selon le type de régime.

Les comptes enregistrés peuvent être ouverts par les particuliers.

Par exemple, le régime enregistré d'épargne-retraite, le compte d'épargne libre d'impôt, le régime enregistré d'épargne-études, le fonds enregistré de revenu de retraite et le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété sont constitués dans des comptes enregistrés.

compte enregistré n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes enregistrés.*

Ce type de compte est dit *enregistré*, car les opérations qui y sont effectuées doivent figurer dans la déclaration de revenus.

anglais

registered account

---

19. compte non enregistré

Définition
Compte bancaire dont les dépôts et les retraits ne sont pas déclarés aux autorités fiscales, qui est soumis à l'impôt et dont les cotisations sont illimitées.

Notes
Les intérêts, les gains en capital et les dividendes générés dans le compte non enregistré sont imposables.

Les comptes non enregistrés peuvent être ouverts par les particuliers ou par les entreprises.

Par exemple, le compte sur marge et le compte au comptant sont des comptes non enregistrés.

compte non enregistré n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes non enregistrés*.

Ce type de compte est dit *non enregistré*, car les opérations qui y sont effectuées n'ont pas besoin de figurer dans la déclaration de revenus.

anglais
non-registered account

---

20. compte sur marge

Définition
Compte de placement ouvert auprès d'une maison de courtage ou d'une banque, qui sert à l'emprunt d'une somme ou de valeurs mobilières pour faire de la négociation sur marge.

Notes
Les valeurs mobilières détenues dans un compte sur marge servent de garantie au prêt.

Lorsqu'un investisseur utilise un compte sur marge, il doit payer des intérêts au prêteur tant que le remboursement du prêt n'est pas complet.

Le compte sur marge permet de tirer profit de l'effet de levier financier.

compte sur marge n. m.

Au pluriel, on écrira : *des comptes sur marge*.

anglais
margin account
margin trading account
margin investment account
margin investing account
securities margin account

---

21. contrat à terme

Définition
Contrat constituant un engagement ferme d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'un actif sous-jacent à une date et à un prix fixés d'avance.

Notes
Il existe deux grands types de contrats à terme : le contrat à terme standardisé, qui se traite sur un marché boursier, et le contrat à terme de gré à gré, qui est négocié directement entre les parties.

Le contrat à terme est un instrument dérivé qui se distingue de l'option par son caractère irrévocable : les parties sont tenues de réaliser l'opération à l'échéance du contrat.

On différencie les contrats à terme notamment en fonction de la nature de l'actif sous-jacent (contrat à terme sur marchandises, contrat à terme sur actions, contrat à terme sur obligations, contrat à terme sur indice boursier, etc.).

contrat à terme n. m.

anglais
futures and forward contract
futures and forward

---

22. désintermédiation financière

Définition
Processus par lequel un investisseur, une entreprise ou un organisme évite les intermédiaires dans ses opérations de financement, d'investissement ou de placement, afin d'accéder directement aux marchés des capitaux.

Notes
La désintermédiation financière permet de réduire les coûts d'opération et de favoriser l'autonomie financière.

désintermédiation financière n. f.
désintermédiation n. f.

anglais
financial disintermediation
disintermediation

---

23. détermination du moment propice

Définition
Stratégie de placement qui consiste à étudier l'évolution des marchés des capitaux afin de déterminer le moment opportun pour y effectuer des opérations.

détermination du moment propice n. f.
anticipation des marchés n. f.
anticipation du marché n. f.
stratégie d'anticipation des marchés n. f.
synchronisation des marchés n. f.

anglais
market timing
timing

---

24. diversification

Définition
Stratégie de placement qui consiste à répartir des fonds dans diverses classes d'actifs ou à l'intérieur d'une même classe, dans le but d'atténuer les risques associés à la volatilité.

Notes
Plusieurs éléments peuvent être pris en considération dans le cadre de la diversification : les produits de placement, les échéances, les devises, les secteurs économiques, etc. On peut aussi opter pour une diversification géographique des actifs ou encore faire des placements auprès de diverses institutions financières.

La diversification se distingue de la répartition de l'actif, qui désigne la pondération accordée à chaque classe d'actifs au sein d'un portefeuille.

diversification n. f.
diversification du risque n. f.

anglais
diversification
risk diversification

---

25. échelonnement des certificats de placement garanti

Définition
Stratégie de placement qui consiste à composer un portefeuille avec des certificats de placement garanti assortis de dates d'échéance séquentielles, de manière à réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, à maintenir la liquidité du portefeuille et à en optimiser le rendement global.

échelonnement des certificats de placement garanti n. m.
échelonnement des CPG n. m.

anglais
guaranteed investment certificate laddering
GIC laddering

---

26. échelonnement des obligations

Définition
Stratégie de placement qui consiste à composer un portefeuille avec des obligations assorties de dates d'échéance séquentielles, de manière à réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, à maintenir la liquidité du portefeuille et à en optimiser le rendement global.

échelonnement des obligations n. m.

anglais
bond laddering

---

27. erreur de réplication

Définition
Mesure de l'écart-type entre le rendement d'un fonds indiciel et celui de son indice de référence.

Notes
Lorsqu'il est question de la gestion d'un portefeuille d'un fonds indiciel visant à reproduire la performance d'un indice de référence, on tente de minimiser l'écart-type entre les deux rendements.

✓ **erreur de réplication** n. f.
indicateur de déviation n. m.
écart de suivi n. m.
erreur de suivi n. f.
indice de déviation n. m.

Au pluriel, on écrira : *des erreurs de réplication*, *des indicateurs de déviation*, *des écarts de suivi*, *des erreurs de suivi*, *des indices de déviation*.

En France, les termes *indicateur de déviation* et *indice de déviation* sont recommandés officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 30/01/2005).

anglais
tracking error

---

28. fonds commun de placement

Définition
Organisme de placement collectif non doté d'une personnalité juridique, qui émet des parts et les rachète à leur valeur liquidative lorsqu'un investisseur le demande.

Notes
La gestion des sommes mises en commun par les investisseurs est assurée par un tiers.

Le fonds commun de placement se distingue de la société d'investissement à capital variable, qui est dotée d'une personnalité juridique et qui émet des actions.

✓ **fonds commun de placement** n. m.
FCP n. m.

Au pluriel, on écrira : *des fonds communs de placement*.

✗ **fonds mutuel**

Bien que le terme *fonds mutuel* soit souvent utilisé au Canada au sens du présent concept, il est déconseillé parce qu'il ne convient pas d'un point de vue sémantique. En effet, l'adjectif *mutuel* a, en français, le sens de « réciproque » et non de « détenu en commun », comme l'adjectif anglais *mutual*.

anglais
mutual investment fund
mutual fund
unit trust Royaume-Uni

---

29. fonds de capital d'investissement

Définition
Fonds qui investit des capitaux propres ou des quasi-capitaux propres dans une société non cotée.

Notes
Le fonds de capital d'investissement répond aux besoins de la société non seulement en lui apportant des ressources financières, mais aussi en lui fournissant une expertise et en lui offrant un accompagnement stratégique.

Le fonds de capital d'investissement peut investir, par exemple, dans des sociétés en phase de démarrage ou d'expansion et dans des sociétés en difficulté financière.

fonds de capital d'investissement n. m.
fonds de capital-investissement n. m.
fonds de capital investissement n. m.
fonds d'actions de sociétés fermées n. m.

Au pluriel, on écrira : *des fonds de capital d'investissement*, *des fonds de capital(-)investissement*, *des fonds d'actions de sociétés fermées*.

anglais
private equity fund
PE fund

---

30. fonds indiciel

Définition
Fonds de placement à gestion passive, qui reproduit la performance d'un indice de référence.

Notes
En Europe francophone, on emploie aussi *tracker* pour désigner ce concept.

fonds indiciel n. m.

anglais
index fund
tracker fund
index tracker
tracker
index-tracking fund
index tracker fund

L'emploi des termes formés avec *tracker* et *tracking* est plus courant au Royaume-Uni.

---

31. fonds indiciel négocié en bourse

Définition
Fonds de placement à gestion passive, qui reproduit la performance d'un indice de référence, et dont les parts sont achetées et vendues en bourse.

fonds indiciel négocié en bourse n. m.
FINB n. m.
fonds indiciel coté n. m.
FIC n. m.
FNB indiciel n. m.
fonds indiciel coté en bourse n. m.
fonds indiciel négociable en bourse n. m.

Au pluriel, on écrira : *des fonds indiciels négociés en bourse*, *des fonds indiciels cotés*, *des FNB indiciels*, *des fonds indiciels cotés en bourse*, *des fonds indiciels négociables en bourse*.

En France, le terme *fonds indiciel coté* et son abréviation *FIC* sont recommandés officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 07/12/2018).

Dans le terme *FNB indiciel*, *FNB* est l'abréviation de *fonds négocié en bourse*.

anglais

index exchange-traded fund
index ETF
exchange-traded index fund
index-tracking ETF
index-based ETF

Les termes *index-tracking exchange-traded fund* et *index-based exchange-traded fund* sont aussi utilisés pour désigner le présent concept.

---

32. fonds négocié en bourse

Définition
Fonds de placement à gestion active ou passive, dont les parts sont achetées et vendues en bourse.

Notes
Les fonds négociés en bourse sont souvent diversifiés : matières premières, actions, obligations, monnaies, dettes, etc.

En Europe francophone, on emploie aussi *ETF* pour désigner ce concept.

fonds négocié en bourse n. m.
FNB n. m.
fonds coté en bourse n. m.
FCB n. m.
fonds négociable en bouse n. m.
fonds transigé en bourse n. m.
FTB n. m.

Au pluriel, on écrira : *des fonds négociés en bourse*, *des fonds cotés en bourse*, *des fonds négociables en bourse*, *des fonds transigés en bourse*.

anglais

exchange-traded fund
ETF

---

33. fonds spéculatif

Définition
Organisme de placement collectif qui a pour objectif de maintenir des rendements positifs, quelle que soit la direction des marchés boursiers et obligataires.

Notes
Pour atteindre leur objectif, les fonds spéculatifs utilisent des instruments dérivés et des stratégies considérées comme risquées, telles que l'utilisation de l'effet de levier financier et la réalisation de ventes à découvert.

Les fonds spéculatifs sont habituellement réservés aux investisseurs plus fortunés.

fonds spéculatif n. m.
fonds d'investissement spéculatif n. m.
fonds de placement spéculatif n. m.
fonds de couverture n. m.

En France, le terme *fonds spéculatif* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 14/08/1998).

Au pluriel, on écrira : *des fonds spéculatifs*, *des fonds d'investissement spéculatifs*, *des fonds de placement spéculatifs*, *des fonds de couverture*.

Les réserves déjà émises sur le terme *fonds de couverture* n'ont plus lieu d'être. En effet, ce calque de l'anglais est légitimé en français au Québec, où il est bien implanté et n'entraîne pas de réticences linguistiques de la part des spécialistes. Bien que les fonds spéculatifs utilisent des stratégies considérées comme risquées, ils cherchent habituellement à obtenir des rendements qui ne sont pas liés à l'évolution des marchés.

L'emploi du terme *fonds de couverture* est nettement plus fréquent au Québec qu'ailleurs dans la francophonie.

anglais

hedge fund

---

34. fraction d'action

Définition

Portion d'une action qui permet à l'actionnaire de recevoir des dividendes proportionnels au pourcentage détenu de l'action, le cas échéant, mais qui ne lui donne pas le droit de vote lors des assemblées.

Notes

Les fractions d'actions peuvent être générées lors d'un réinvestissement de dividendes, d'un fractionnement d'actions, d'un regroupement d'actions ou d'un processus de fusion ou d'acquisition.

fraction d'action n. f.

Au pluriel, on écrira : *des fractions d'action* (s'il est question d'une seule action fractionnée) ou *des fractions d'actions* (s'il s'agit de fractions issues de diverses actions).

anglais

fractional share
split share

---

35. fractionnement d'actions

Définition

Opération par laquelle les actions d'une catégorie donnée sont divisées, augmentant le nombre total d'actions sans modifier la valeur globale détenue par les actionnaires.

Notes

Lorsqu'une action devient trop coûteuse pour la majorité des investisseurs, le fractionnement d'actions permet de la rendre plus accessible en la divisant, réduisant ainsi proportionnellement son prix.

fractionnement d'actions n. m.
subdivision d'actions n. f.
division d'actions n. f.

Au pluriel, on écrira : *des fractionnements d'actions*, *des subdivisions d'actions* et *des divisions d'actions*.

split d'actions

anglais

stock split
share split
split

---

36. haussier, haussière

Définition

Spéculateur qui effectue des opérations en fonction de la hausse attendue du cours des valeurs mobilières d'un marché ou d'un secteur.

Notes

Par exemple, les haussiers peuvent acheter des options d'achat, acheter et conserver, ou encore acheter sur marge.

haussier n. m.
haussière n. f.
spéculateur à la hausse n. m.
spéculatrice à la hausse n. f.
spéculateur haussier n. m.
spéculatrice haussière n. f.

Au pluriel, on écrira : *des haussiers*, *des haussières*, *des spéculateurs* (ou *spéculatrices*) *à la hausse*, *des spéculateurs haussiers*, *des spéculatrices haussières*.

taureau n. m. langue courante

anglais

bull
bullish speculator
bull speculator

---

37. horizon de placement

Définition

Durée pour laquelle une personne envisage de détenir un placement.

Notes

L'horizon de placement est défini en fonction de divers critères, dont le contexte économique, l'âge de l'investisseur, sa tolérance au risque ainsi que le projet pour lequel il fait un placement.

horizon de placement n. m.

Au pluriel, on écrira : *des horizons de placement*.

anglais

investment horizon
investment time horizon
time horizon

---

38. indice de référence

Définition
Indice que l'on utilise comme point de comparaison pour évaluer la performance d'un élément donné.

Notes
Les indices de référence peuvent s'appliquer à divers éléments, tels que les actions, les obligations, les matières premières, les cryptomonnaies. Ils sont calculés de manière régulière et mis à la disposition du public. Ainsi, un indice de référence peut être utilisé par exemple pour évaluer la performance d'un fonds d'investissement par rapport au marché correspondant.

Pour un placement à gestion passive, on tentera de reproduire la performance de l'indice de référence choisi, alors que pour un placement à gestion active, on cherchera à la surpasser.

indice de référence n. m. — Au pluriel, on écrira : *des indices de référence*.

anglais
benchmark
benchmark index

---

39. instrument dérivé

Définition
Instrument financier dont le cours, la valeur ou les obligations de livraison ou de paiement dépendent d'un actif sous-jacent.

Notes
Les instruments dérivés sont négociés sur des marchés organisés ou de gré à gré, généralement dans le cadre d'une stratégie de couverture, de spéculation ou d'arbitrage.

L'actif sous-jacent peut notamment être une marchandise, une valeur mobilière, un taux d'intérêt, une devise ou un indice boursier.

Les contrats à terme et les options, par exemple, sont des instruments dérivés.

instrument dérivé n. m.
produit dérivé n. m.
dérivé n. m.
instrument financier dérivé n. m.
produit financier dérivé n. m.

anglais
derivative
derivative instrument
derivative product
financial derivative
derivative financial instrument
derivative financial product

---

40. investisseur individuel, investisseuse individuelle

Définition
Investisseur qui affecte lui-même son épargne à l'achat de valeurs mobilières, de biens immeubles ou autres, sans l'intervention d'un conseiller en placement.

Notes
L'investisseur individuel vise à générer un revenu avec les dividendes ou les intérêts, ou encore à réaliser un gain en capital. Il est responsable de la prise de décisions concernant la composition de son portefeuille et de l'exécution des opérations.

investisseur individuel n. m.
investisseuse individuelle n. f.
investisseur autonome n. m.
investisseuse autonome n. f.
investisseur particulier n. m.
investisseuse particulière n. f.
petit investisseur n. m.
petite investisseuse n. f.

Le terme *petit investisseur* (en anglais, *small investor*), ainsi que sa variante féminine *petite investisseuse*, met l'accent sur la somme affectée à l'achat de valeurs mobilières, de biens immeubles ou autres, qui est généralement de moindre importance que celle dont dispose un investisseur institutionnel.

anglais
individual investor
retail investor
small investor
DIY investor
self-directed investor
personal investor

On rencontre également la forme longue *do-it-yourself investor*, dans une moindre mesure.

---

41. liberté financière précoce

Définition
Indépendance financière qu'une personne acquiert afin d'arrêter de travailler très jeune.

Notes
De manière générale, la liberté financière précoce implique l'arrêt de l'occupation d'un emploi vers 40 ou 45 ans. Pour subvenir à ses besoins, la personne mise alors sur les revenus passifs, dont les gains en capital, les intérêts composés et les dividendes.

L'atteinte de la liberté financière précoce dépend de plusieurs facteurs, tels que les revenus et les dépenses, le style de vie et l'épargne, et est souvent rendue possible par la réduction des dépenses au minimum pendant la vie active et par les placements.

liberté financière précoce n. f.
indépendance financière précoce n. f.

Le terme *indépendance financière précoce* est davantage en usage en Europe francophone.

indépendance financière, retraite anticipée loc.
indépendance financière, retraite précoce loc.

Les calques de l'anglais *indépendance financière, retraite anticipée* et *indépendance financière, retraite précoce* ne sont pas conseillés, bien qu'ils soient implantés dans l'usage et ne fassent pas l'objet de réserves. En effet, ils sont mal formés d'un point de vue syntaxique, en français, en raison de la coordination de leurs deux éléments par une virgule. Pour cette raison, il est préférable d'employer les termes *liberté financière précoce* ou *indépendance financière précoce* pour désigner ce concept.

FIRE

anglais
financial independance, retire early
FIRE
BaristaFIRE
CoastFIRE
FatFIRE
LeanFIRE

Les termes *BaristaFIRE*, *CoastFIRE*, *FatFIRE* et *LeanFIRE* (aussi orthographiés *Barista FIRE*, *Coast FIRE*, *Fat FIRE* et *Lean FIRE*) désignent des types de liberté financière précoce, selon l'aspect privilégié : emploi à temps partiel à la retraite, investissement massif et tôt pendant la vie active, salaire élevé avant la retraite, ou encore mode de vie minimaliste.

42. liquidation forcée des positions courtes

Définition
Obligation, pour un vendeur à découvert, de racheter une valeur mobilière équivalente à celle empruntée puis vendue, après que son cours a monté, pour la remettre à son véritable détenteur, afin de minimiser ses pertes.

Notes
Les liquidations forcées des positions courtes se produisent notamment lorsque le cours des valeurs mobilières monte.

liquidation forcée des positions courtes n. f.
liquidation des positions courtes n. f.
liquidation forcée n. f.

Au pluriel, on écrira : *des liquidations forcées des positions courtes*, *des liquidations des positions courtes*, *des liquidations forcées*.

anglais
short squeeze

---

43. négociation sur marge

Définition
Activité qui consiste à emprunter une somme ou des valeurs mobilières pour faire des opérations à découvert sur un marché.

Notes
En Europe francophone, on emploie aussi *trading sur marge* et *trading à découvert* pour désigner ce concept.

négociation sur marge n. f.
négociation à découvert n. f. rare

Au pluriel, on écrira : *des négociations sur marge*, *des négociations à découvert*.

anglais
margin trading
margin investing

---

44. opération d'arbitrage

Définition
Opération qui consiste d'une part à acheter des instruments financiers au cours sous-évalué, et d'autre part, dans un très court laps de temps, à les revendre sur une bourse où leur cours est surévalué ou dans une autre disposition.

Notes
Les opérations d'arbitrage visent à obtenir un rendement positif et sont généralement considérées comme peu risquées. Elles permettent de rétablir l'équilibre entre les instruments financiers équivalents sur les marchés.

Par exemple, les actions d'une société cotée sur une bourse canadienne et sur une bourse américaine s'échangent théoriquement à un cours équivalent selon le taux de change. Cependant, il arrive que le cours soit plus élevé ou plus bas sur une bourse ou sur l'autre.

Un autre exemple d'opération d'arbitrage consiste à acheter séparément des parts d'un fonds négocié en bourse, puis à les revendre à l'administrateur du fonds. En effet, ces parts devraient théoriquement s'échanger à un cours équivalent, pris individuellement. Cependant, il arrive que leur cours soit plus élevé dans le fonds que pour chaque part séparée.

opération d'arbitrage n. f.
transaction d'arbitrage n. f.

Au pluriel, on écrira : *des opérations d'arbitrage*, *des transactions d'arbitrage*.

anglais

arbitrage transaction
arbitrage operation

---

45. optimisation de portefeuille

Définition

Processus consistant à déterminer la composition optimale d'un portefeuille en fonction du profil d'investissement, de manière à maximiser le rendement pour un niveau de risque donné ou à atténuer le risque pour un rendement souhaité.

Notes

L'optimisation de portefeuille se base notamment sur des modèles mathématiques et des outils statistiques.

optimisation de portefeuille n. f.

anglais

portfolio optimization

---

46. option d'achat

Définition

Option conférant à son détenteur le droit d'acheter une certaine quantité d'un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance, pendant une période déterminée.

Notes

On distingue l'option d'achat et l'option de vente.

option d'achat n. f.

En France, le terme *option d'achat* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 05/08/2016).

Au pluriel, on écrira : *des options d'achat*.

anglais

call option
call

---

47. option de vente

Définition

Option conférant à son détenteur le droit de vendre une quantité déterminée d'un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance, pendant une période déterminée.

Notes

On distingue l'option de vente et l'option d'achat.

option de vente n. f.

En France, le terme *option de vente* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 05/08/2016).

Au pluriel, on écrira : *des options de vente*.

anglais

put option
put

---

48. organisme de placement collectif

Définition

Entité dont l'activité consiste à placer les sommes déposées par un ensemble d'investisseurs dans différents types d'actifs en fonction d'objectifs de placement déterminés.

Notes

Les organismes de placement collectif peuvent, par exemple, acheter des titres à revenu fixe, des actions ordinaires de sociétés et des biens immeubles, ou bien investir dans une région géographique précise ou dans un secteur d'activité donné.

organisme de placement collectif n. m.
OPC n. m.

Au pluriel, on écrira : *des organismes de placement collectif*.

organisme de placement collectif en valeurs mobilières n. m.
OPCVM n. m.

Le terme *organisme de placement collectif en valeurs mobilières* (*OPCVM*) est souvent employé comme synonyme du terme *organisme de placement collectif*. Au sein de l'Union européenne, il désigne plus précisément un type d'organisme de placement collectif.

anglais

investment company

---

49. placement

Définition

Affectation de fonds d'une personne physique ou morale à l'achat de valeurs mobilières, de biens immeubles ou autres, en vue d'en préserver la valeur ou d'en tirer un profit.

Notes

Un placement est notamment effectué dans le but d'en tirer un revenu (intérêts, dividendes) ou d'obtenir un gain en capital.

L'achat de biens comme des œuvres d'art, des pierres précieuses, des bijoux ou des timbres-poste peut être considéré comme un placement.

Le placement se distingue de l'épargne, qui peut être placée ou thésaurisée.

placement n. m.

Par métonymie, le terme *placement* désigne aussi la somme ainsi placée ou le bien acquis.

investissement n. m. langue courante

Dans la langue courante, on emploie le terme *investissement* pour désigner un placement en valeurs mobilières. Dans le discours formel ou technique, on préférera l'emploi de *placement* pour référer au présent concept, investissement désignant en premier lieu l'affectation de fonds pour accroître ou renouveler un stock de capital.

anglais
investment

---

50. placement à gestion active

Définition
Affectation de fonds qui repose sur l'administration courante de valeurs mobilières afin de surpasser la performance d'un indice de référence.

Notes
En tant que stratégie, le placement à gestion active peut être géré par l'investisseur individuel ou le gestionnaire de fonds.

On oppose généralement le placement à gestion active au placement à gestion passive.

placement à gestion active n. m.
placement actif n. m.

anglais
active investing

---

51. placement à gestion passive

Définition
Affectation de fonds qui repose sur l'achat de valeurs mobilières dans une proportion et une composition représentatives d'un marché dans son ensemble afin de reproduire la performance d'un indice de référence.

Notes
Les fonds indiciels et les fonds indiciels négociés en bourse comptent parmi les véhicules de placement à gestion passive les plus courants.

On oppose généralement le placement à gestion passive au placement à gestion active.

placement à gestion passive n. m.
placement passif n. m.

anglais
passive investing

---

52. placement autogéré

Définition
Affectation de fonds effectuée directement par un investisseur, pour lequel ce dernier assume l'entière responsabilité de la gestion, y compris la prise de décisions et l'exécution des opérations, sans l'intervention d'un conseiller en placement.

placement autogéré n. m.
placement autonome n. m.

Au pluriel, on écrira : *des placements autogérés* et *des placements autonomes*.

anglais

self-directed investment
self-directed investing
self-managed investment
self-managed investing
DIY investing langue courante

---

53. placement axé sur la croissance

Définition

Affectation de fonds à l'achat de valeurs mobilières émises par une société, qui offrent un important potentiel de rentabilité.

Notes

En matière de gestion de portefeuille, les placements axés sur la croissance s'inscrivent dans une stratégie de croissance.

placement axé sur la croissance n. m.

anglais

growth investing

---

54. placement axé sur la valeur

Définition

Affectation de fonds à l'achat de valeurs mobilières émises par une société dont la valeur réelle ou intrinsèque est jugée supérieure à la valeur du marché.

Notes

En matière de gestion de portefeuille, les placements axés sur la valeur s'inscrivent dans une stratégie de valorisation.

placement axé sur la valeur n. m.

anglais

value investing

---

55. placement axé sur le revenu

Définition

Affectation de fonds à l'achat de valeurs mobilières susceptibles de produire un revenu, généralement des titres à revenu fixe ou des titres dont le rendement en dividendes est stable.

placement axé sur le revenu n. m.

anglais

income investing

---

56. portefeuille

Définition
Ensemble des valeurs mobilières, des biens immeubles ou autres que détient un investisseur en vue d'en préserver la valeur ou d'en tirer un profit.

portefeuille n. m.
portefeuille de placement n. m.

Au pluriel, on écrira : *des portefeuilles*, *des portefeuilles de placement*.

anglais
portfolio
investment portfolio

---

57. portefeuille efficient

Définition
Portefeuille dont la composition permet de maximiser le rendement pour un niveau de risque donné ou d'atténuer le risque pour un rendement souhaité, en fonction du profil d'investissement.

portefeuille efficient n. m.
portefeuille optimal n. m.

Au pluriel, on écrira : *des portefeuilles efficients*, *des portefeuilles optimaux*.

anglais
efficient portfolio
optimal portfolio

---

58. portefeuille équilibré

Définition
Portefeuille dont la composition répartie entre des actifs risqués et des actifs plus sûrs permet d'offrir une croissance modérée du capital à moyen et à long terme, tout en limitant les pertes potentielles grâce à une gestion prudente du risque.

Notes
Le portefeuille équilibré comporte entre 40 % et 60 % d'actifs risqués.

portefeuille équilibré n. m.

Au pluriel, on écrira : *des portefeuilles équilibrés*.

anglais
balanced portfolio

---

59. profil d'investissement

Définition
Portrait de la situation financière d'une personne, de ses objectifs financiers, de son horizon de placement, de sa tolérance au risque et de sa connaissance des produits mis à sa disposition, dans le but de déterminer la stratégie qui lui convient à un moment précis de sa vie.

profil d'investissement n. m.
profil d'investisseur n. m.

Au pluriel, on écrira : *des profils d'investissement* et *des profils d'investisseurs*.

Pour désigner plus précisément le profil d'une femme, on peut employer le terme *profil d'investisseuse*.

anglais

investment profile
investor profile

---

60. rééquilibrage de portefeuille

Définition

Processus consistant à ajuster la pondération accordée à chaque actif ou classe d'actifs entrant dans la composition d'un portefeuille pour maintenir le niveau de risque qui a été fixé.

rééquilibrage de portefeuille n. m.

rebalancement de portefeuille n. m.

Le terme *rebalancement de portefeuille*, calqué sur l'anglais *portfolio rebalancing*, est implanté dans l'usage et ne fait généralement pas l'objet de réserves. Toutefois, *balancement* n'a pas le sens de « processus visant l'atteinte ou le maintien d'un équilibre », que possède le terme anglais *balancing*. Pour ces raisons, il est préférable d'employer le terme français *rééquilibrage de portefeuille* pour désigner ce concept.

anglais

portfolio rebalancing

---

61. régime enregistré d'épargne-études

Définition

Régime destiné à constituer un capital en vue des études postsecondaires ou de la formation professionnelle d'un enfant.

Notes

Les cotisations au régime enregistré d'épargne-études ne sont pas déductibles d'impôt. Elles sont limitées à 50 000 $ par enfant et proviennent des contributions des proches (p. ex. parents, tuteurs légaux, famille) et des subventions du gouvernement fédéral, représentant 20 % des dépôts (jusqu'à concurrence de 500 $ par année, pour un maximum de 7 200 $).

Le compte enregistré administré selon ce régime peut être ouvert dès la naissance de l'enfant et le demeurer pendant un maximum de 36 ans.

régime enregistré d'épargne-études n. m.
REEE n. m.

Au pluriel, on écrira : *des régimes enregistrés d'épargne-études*.

Le sigle *REEE* s'écrit sans accents et se prononce *ré-e*; il est également possible de dire *r trois e*.

anglais

registered education savings plan
RESP

---

62. régime enregistré d'épargne-retraite

Définition
Régime destiné à constituer un capital en vue de la retraite.

Notes
Les cotisations au régime enregistré d'épargne-retraite sont déductibles d'impôt. Elles sont limitées à 18 % du revenu (jusqu'à concurrence d'une certaine somme) et accumulées depuis 1991 ou depuis que le titulaire du compte travaille et remplit sa déclaration de revenus. Les retraits sont imposables.

L'âge maximal pour participer à ce régime est de 71 ans, après quoi il doit être transféré au fonds enregistré de revenu de retraite.

Une partie des sommes contenues dans le compte enregistré administré selon ce régime peut aussi servir à l'achat d'une première habitation (régime d'accession à la propriété) ou à un retour aux études (régime d'encouragement à l'éducation permanente).

régime enregistré d'épargne-retraite n. m.
REER n. m.

Au pluriel, on écrira : *des régimes enregistrés d'épargne-retraite*.

Le sigle *REER* s'écrit sans accent et se prononce *ré-èr*.

anglais
registered retirement savings plan
RRSP

---

63. réinvestissement de dividendes

Définition
Stratégie de placement dans laquelle les dividendes perçus servent à l'achat d'actions ou de fractions d'actions supplémentaires de la même société de capitaux.

Notes
Le réinvestissement de dividendes permet d'augmenter progressivement la quantité d'actions détenues et de tirer profit des intérêts composés.

réinvestissement de dividendes n. m.

Au pluriel, on écrira : *des réinvestissements de dividendes*.

anglais
dividend reinvestment

---

64. répartition de l'actif

Définition
Pondération accordée à chaque classe d'actifs entrant dans la composition d'un portefeuille en fonction des objectifs financiers qui ont été déterminés, de la tolérance au risque de l'investisseur et d'un horizon de placement.

Notes
Il existe différents modes de répartition de l'actif, dont la répartition stratégique de l'actif et la répartition tactique de l'actif.

La répartition de l'actif se distingue de la diversification, qui consiste à faire des placements dans diverses classes d'actifs afin d'atténuer les risques liés à la volatilité.

répartition de l'actif n. f.
répartition des actifs n. f.
répartition d'actifs n. f.

allocation de l'actif
allocation des actifs
allocation d'actifs

Bien que les termes *allocation de l'actif*, *allocation des actifs* et *allocation d'actifs* (issus de l'anglais *asset allocation* et *allocation of assets*) soient très fréquents dans les milieux bancaires et financiers de la francophonie, ils ne conviennent pas d'un point de vue sémantique. En effet, en français, le terme *allocation* signifie « action d'attribuer (une somme) à quelqu'un » et ne comporte pas l'idée de « répartir, séparer ».

anglais

asset allocation
allocation of assets

---

65. répartition stratégique de l'actif

Définition

Répartition de l'actif établie pour un horizon de placement à long terme et déterminée en vue de maximiser le rendement d'un portefeuille pour un niveau de risque donné.

Notes

Dans le cadre d'une stratégie de répartition stratégique de l'actif, on procède périodiquement à un rééquilibrage de portefeuille afin de rétablir la pondération cible accordée à chaque classe d'actifs. Pour tenir compte des mouvements du marché à court terme, on optera pour une stratégie de répartition tactique de l'actif.

répartition stratégique de l'actif n. f.
RSA n. f.
répartition stratégique des actifs n. f.
répartition stratégique d'actifs n. f.

anglais

strategic asset allocation
SAA
strategic allocation of assets

---

66. répartition tactique de l'actif

Définition

Répartition de l'actif déterminée en fonction des mouvements du marché à court terme.

Notes

La répartition tactique de l'actif, plus dynamique que la répartition stratégique de l'actif, s'inscrit dans un placement à gestion active. On peut, par exemple, modifier temporairement la pondération accordée à chaque classe d'actifs pour tenir compte des conditions récentes du marché.

répartition tactique de l'actif n. f.
RTA n. f.
répartition tactique des actifs n. f.
répartition tactique d'actifs n. f.

En France, le terme *répartition tactique des actifs* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 17/06/2012).

anglais

tactical asset allocation
TAA
tactical allocation of assets

---

67. spéculateur sur séance, spéculatrice sur séance

Définition

Spéculateur qui, pendant une même séance de bourse, achète et vend un grand nombre de valeurs mobilières pour obtenir des rendements positifs en tirant parti des hausses et des baisses quotidiennes de leurs cours.

Notes

Les activités du spéculateur sur séance sont considérées comme risquées, notamment en raison de la volatilité des cours.

Au Canada, le spéculateur sur séance peut être considéré comme un professionnel exerçant une activité commerciale, et les rendements qu'il génère, comme des revenus d'entreprise.

spéculateur sur séance n. m.
spéculatrice sur séance n. f.
opérateur à la journée n. m. rare
opératrice à la journée n. f. rare

Au pluriel, on écrira : *des spéculateurs* (ou *spéculatrices*) *sur séance*, *des opérateurs* (ou *opératrices*) *à la journée*.

En France, le terme *opérateur à la journée* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 19/11/2008).

anglais

day trader

---

68. spéculation sur séance

Définition

Activité qui consiste, pendant une même séance de bourse, à acheter et à vendre un grand nombre de valeurs mobilières pour obtenir des rendements positifs en tirant parti des hausses et des baisses quotidiennes de leurs cours.

Notes

La spéculation sur séance est considérée comme risquée, notamment en raison de la volatilité des cours.

Au Canada, la spéculation sur séance peut être considérée comme une activité commerciale, et les rendements générés, comme des revenus d'entreprise.

spéculation sur séance n. f.
allers-retours dans la journée n. m. pl. rare

anglais

day trading

---

69. stratégie baissière

Définition

Stratégie de placement spéculative qui consiste à effectuer des opérations en fonction de la baisse attendue du cours des valeurs mobilières d'un marché ou d'un secteur.

Notes
Les stratégies baissières comprennent notamment l'achat d'options de vente, le placement dans des fonds négociés en bourse à rendement inverse, et la vente à découvert. Elles sont généralement utilisées sur un marché baissier.

stratégie baissière n. f.

anglais
bearish trading strategy
bearish strategy
bear strategy

---

70. stratégie de placement

Définition
Plan d'affectation de fonds à l'achat de valeurs mobilières, de biens immeubles ou autres, en vue de répondre à des objectifs financiers déterminés.

Notes
Une stratégie de placement est notamment établie en fonction de la tolérance au risque de l'investisseur et d'un horizon de placement. Elle sert habituellement à déterminer la composition d'un portefeuille. Il peut être nécessaire de mettre en œuvre une telle stratégie pour réaliser des objectifs comme acheter une maison dans cinq ans, payer les droits de scolarité de ses enfants dans une quinzaine d'années, prévoir un revenu de retraite dans vingt ans, etc.

stratégie de placement n. f.

Au pluriel, on écrira : *des stratégies de placement*.

Les termes *stratégie de placement* et stratégie d'investissement sont parfois utilisés de manière interchangeable. Toutefois, des spécialistes de la finance et de l'économie établissent une différence entre placement et investissement. Le premier terme est privilégié lorsqu'il est question de l'affectation de fonds à l'achat de valeurs mobilières, de biens immeubles ou autres.

anglais
investment strategy

---

71. stratégie de placement à contre-courant

Définition
Stratégie de placement qui consiste à agir à l'opposé de la tendance du marché.

Notes
Selon la stratégie de placement à contre-courant, l'investisseuse ou l'investisseur à contre-courant se tient à l'affût des indicateurs du marché pour acheter au moment opportun, par exemple, sur un marché baissier, ou pour vendre sur un marché haussier.

stratégie de placement à contre-courant n. f.
placement à contre-courant n. m.

Au pluriel, on écrira : *des stratégies de placement à contre-courant*, *des placements à contre-courant*.

Selon les rectifications de l'orthographe, *contre-courant* peut également s'écrire *contrecourant*.

investissement à contre-courant n. m.

Le terme *investissement à contre-courant* est parfois utilisé de manière interchangeable avec les termes *stratégie de placement à contre-courant* et *placement à contre-courant*. Toutefois, des spécialistes de la finance et de l'économie établissent une différence entre placement et investissement. Comme le présent concept est une stratégie de placement, il est préférable de privilégier les termes qui ne sont pas formés avec le mot *investissement*, par souci de clarté.

anglais

contrarian investing
contrarian strategy
contrarian investment strategy

---

72. stratégie d'échelonnement des échéances

Définition

Stratégie de composition de portefeuille qui consiste à diversifier les échéances des titres à revenu fixe afin de réduire l'incidence des fluctuations de taux d'intérêt, de maintenir la liquidité du portefeuille et d'en optimiser le rendement global.

Notes

Les titres à revenu fixe sur lesquels repose une stratégie d'échelonnement des échéances sont généralement des obligations ou des certificats de placement garanti. Selon le cas et plus précisément, on pourra employer les termes *échelonnement des obligations* et *échelonnement des certificats de placement garanti*.

stratégie d'échelonnement des échéances n. f.
stratégie d'échelonnement n. f.

Au pluriel, on écrira : *des stratégies d'échelonnement des échéances* et *des stratégies d'échelonnement*.

anglais

ladder strategy
laddering strategy
laddering approach
laddered approach

---

73. stratégie des compartiments

Définition

Stratégie de placement basée sur la planification des placements et des décaissements, le plus souvent subdivisés selon trois horizons temporels, soit à court, à moyen et à long terme, qui vise à assurer un revenu viager à la retraite.

Notes

En règle générale, cette stratégie prévoit qu'un premier compartiment rassemble à l'abri des fluctuations du marché les fonds nécessaires aux dépenses courantes. Quant aux placements axés sur la croissance, plus risqués, ils sont répartis entre un deuxième et un troisième compartiment, leur rendement servant à regarnir en liquidités le premier compartiment.

stratégie des compartiments n. f.
approche par compartiments n. f.

anglais

bucket strategy
bucket approach
three bucket strategy

En théorie comme en pratique, le nombre de compartiments que cette stratégie prévoit ne se limite pas à trois.

74. stratégie haussière

Définition
Stratégie de placement spéculative qui consiste à effectuer des opérations en fonction de la hausse attendue du cours des valeurs mobilières d'un marché ou d'un secteur.

Notes
Les stratégies haussières comprennent notamment l'achat d'options d'achat, le fait d'acheter et conserver, et l'achat sur marge. Elles sont généralement utilisées sur un marché haussier.

stratégie haussière n. f.

anglais
bullish trading strategy
bullish strategy
bull strategy

75. stratégie neutre par rapport au marché

Définition
Stratégie de placement qui consiste à acheter des valeurs mobilières pour obtenir un rendement positif malgré la volatilité des cours.

Notes
Les stratégies neutres par rapport au marché comprennent notamment le fait d'acheter et conserver, ainsi que la vente à découvert de certaines actions effectuée de pair avec l'achat sur marge d'autres actions. Elles permettent ainsi de tirer profit autant des baisses que des hausses du cours des valeurs.

stratégie neutre par rapport au marché n. f.
stratégie neutre au marché n. f.
stratégie neutre n. f.

Au pluriel, on écrira : *des stratégies neutres par rapport au marché*, *des stratégies neutres au marché*, *des stratégies neutres*.

anglais
market-neutral trading strategy
market neutral trading strategy
market-neutral strategy
market neutral strategy
market neutral

76. titre à revenu fixe

Définition
Valeur mobilière qui assure à son détenteur des versements déterminés par contrat, généralement sous forme d'intérêts versés à intervalles réguliers, et dont le capital est remboursé à l'échéance.

Notes
Les titres à revenu fixe sont généralement utilisés pour stabiliser un portefeuille et obtenir une source de revenus prévisible, même si leur cours peut fluctuer.

Les obligations d'État ou de société, les bons du Trésor et les certificats de placement garanti sont des exemples de titres à revenu fixe.

titre à revenu fixe n. m.
valeur à revenu fixe n. f.

Au pluriel, on écrira : *des titres à revenu fixe*, *des valeurs à revenu fixe*.

anglais
fixed-income security
fixed-income asset

---

77. tolérance au risque

Définition
Niveau de risque qu'un investisseur est prêt à assumer en matière de placement.

tolérance au risque n. f.
tolérance au risque de placement n. f.

anglais
risk tolerance
investment risk tolerance
tolerance to risk

---

78. valeur à risque

Définition
Mesure permettant d'évaluer la perte maximale potentielle qu'un placement, un portefeuille ou une institution financière pourrait subir dans des conditions de marché normales, pour un horizon temporel et un niveau de confiance déterminés.

Notes
En Europe francophone, on emploie aussi *value at risk* pour désigner ce concept.

valeur à risque n. f.
VAR n. f.

Au pluriel, on écrira : *des valeurs à risque*.

anglais
value at risk
VaR

---

79. valeur mobilière

Définition
Instrument des marchés des capitaux émis par une personne morale, publique ou privée, et représentant une part de son capital ou un droit de créance sur son patrimoine.

Notes
Les valeurs mobilières sont susceptibles d'être cotées en bourse et constituent une source de financement à long terme pour leurs émetteurs. Il peut notamment s'agir de titres de participation (actions, quotes-parts), de titres de créance (obligations, bons du Trésor) ou de titres hybrides (obligations convertibles en actions).

valeur mobilière n. f.
valeur n. f.
titre n. m.

Les termes désignant le présent concept sont plus fréquents au pluriel : *des valeurs mobilières*, *des valeurs*, *des titres*.

anglais
security
financial security

---

80. véhicule de placement

Définition
Véhicule financier à l'usage d'une personne, destiné à affecter des fonds à l'achat de valeurs mobilières, de biens immeubles ou autres.

Notes
Le véhicule de placement permet de suivre une stratégie de placement.

Le véhicule de placement peut prendre différentes formes : une assurance vie entière, un compte enregistré ou un compte non enregistré, par exemple.

véhicule de placement n. m.

Au pluriel, on écrira : *des véhicules de placement*.

anglais
investment vehicle

---

81. vendeur à découvert, vendeuse à découvert

Définition
Personne qui vend une valeur mobilière qu'elle a empruntée, en espérant que son cours baisse et en s'engageant à la racheter plus tard, au prix déterminé par le cours du marché, pour la remettre à son véritable détenteur.

Notes
Le vendeur à découvert a recours à l'effet de levier financier. Si le cours baisse entre le moment de la vente et celui du rachat, la valeur mobilière est rachetée à un prix inférieur au prix de vente initial, ce qui fait que le vendeur est gagnant; si le cours monte, la valeur est rachetée à un prix supérieur, et le vendeur est perdant. Il est donc avantagé sur un marché baissier.

Le vendeur à découvert doit verser des dividendes au prêteur tant que la valeur mobilière n'est pas redonnée.

Le vendeur à découvert doit utiliser un compte sur marge.

vendeur à découvert n. m.
vendeuse à découvert n. f.

Au pluriel, on écrira : *des vendeurs* (ou *vendeuses*) *à découvert*.

anglais
short seller

---

82. vendre à découvert

Définition
Vendre une valeur mobilière que l'on a empruntée, en espérant que son cours baisse et en s'engageant à la racheter plus tard, au prix déterminé par le cours du marché, pour la remettre à son véritable détenteur.

Notes
La stratégie qui consiste à vendre à découvert s'appuie sur le principe de l'effet de levier financier. Si le cours baisse entre le moment de la vente et celui du rachat, la valeur mobilière est rachetée à un prix inférieur au prix de vente initial, ce qui fait que l'investisseur est gagnant; si le cours monte, la valeur est rachetée à un prix supérieur, et l'investisseur est perdant.

Lorsqu'un investisseur vend à découvert, il doit verser des dividendes au prêteur tant que la valeur mobilière n'est pas redonnée.

De manière générale, vendre à découvert est une stratégie baissière considérée comme risquée.

On doit avoir un compte sur marge pour vendre à découvert.

vendre à découvert v.
vendre sur marge v. rare

anglais
sell short
short
short sell
go short
go bear

---

83. vendre à la hausse

Définition
Vendre une valeur mobilière quand son cours a largement monté, après l'avoir achetée à un prix bien plus faible, pour obtenir un rendement positif.

Notes
Vendre à la hausse est une stratégie baissière, car on s'attend à la baisse du cours de la valeur après l'opération, et s'inscrit dans un placement à gestion active. C'est aussi une façon de tirer profit de la volatilité des marchés.

vendre à la hausse v.

vendre la hausse
vendre les hausses

Vendre la hausse et *vendre les hausses*, calqués sur l'anglais *sell the rip* et *sell the rips*, ne sont pas acceptables en français. En outre, ils sont mal formés d'un point de vue syntaxique et sémantique, puisque l'objet de la vente n'est pas une hausse, mais bien une valeur mobilière.

anglais
sell the rip
sell the rips
sell the rally
sell the rallies

---

84. vente à découvert

Définition

Vente d'une valeur mobilière que l'on a empruntée, en espérant que son cours baisse et en s'engageant à la racheter plus tard, au prix déterminé par le cours du marché, pour la remettre à son véritable détenteur.

Notes

La vente à découvert s'appuie sur le principe de l'effet de levier financier. Si le cours baisse entre le moment de la vente et celui du rachat, la valeur mobilière est rachetée à un prix inférieur au prix de vente initial, ce qui fait que l'investisseur est gagnant; si le cours monte, la valeur est rachetée à un prix supérieur, et l'investisseur est perdant.

Lorsqu'un investisseur fait une vente à découvert, il doit verser des dividendes au prêteur tant que la valeur mobilière n'est pas redonnée.

De manière générale, la vente à découvert est une stratégie baissière considérée comme risquée.

On doit avoir un compte sur marge pour faire des ventes à découvert.

vente à découvert n. f.
vente sur marge n. f.

Au pluriel, on écrira : *des ventes à découvert*, *des ventes sur marge*.

En France, le terme *vente à découvert* est recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (*Journal officiel* du 17/06/2012).

anglais

short selling
shorting
short sale
selling short
going short
short
short sell

Pour accéder à l'ensemble des vocabulaires de l'Office québécois de la langue française :
https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/ressources-linguistiques/lexiques-et-vocabulaires.

Pour connaître les outils et les services linguistiques de l'Office :
vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/a-propos-de-la-vitrine-linguistique/offre-de-services-linguistiques.

Pour consulter les ressources de la Vitrine linguistique :
vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca.

Pour visiter le site de l'Office :
oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx.

© Office québécois de la langue française, 2026

Office québécois de la langue française
Québec